



Rapport d'activité 2018

CAUE
du **Doubs**

le mot du Président



Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois, le rapport d'activité du CAUE du Doubs vous est présenté depuis nos nouveaux locaux. En effet, le CAUE du Doubs est installé dans les locaux de fort Griffon à Besançon depuis le 4 juillet 2018 où il côtoie géographiquement, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Doubs (ADIL 25), l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires du Doubs (ADAT), et différents services départementaux : la Direction des Usages du Numériques et la Direction du Développement et de l'Équilibre des Territoires. Ce rapprochement géographique permet une fluidité des échanges et un meilleur partenariat.

En propos liminaire à ce rapport d'activité pour l'année 2018, j'aimerais vous exprimer ma joie de présider cette association ancrée sur le territoire du Doubs et dont les actions s'amplifient chaque année.

Ce rapport donne à voir la diversité des bénéficiaires publics et privés du CAUE et l'étendue des missions sur lesquelles sont mobilisées notre équipe. Il met en avant la pluridisciplinarité de notre CAUE, sa capacité à intervenir à différentes échelles territoriales et à saisir des nouveaux enjeux.

Chaque jour, l'équipe du CAUE s'implique et s'emploie à agir de manière responsable et réfléchie à l'aménagement du territoire et à la préservation du cadre de vie. Une nécessité devenue impérieuse face aux enjeux environnementaux, énergétiques et sociétaux.

Au niveau local, en termes d'aménagement du territoire, chaque élu, chaque maître d'ouvrage, peut trouver auprès du CAUE, le conseil et l'accompagnement utiles. Les besoins d'accompagnement dans les territoires sont importants, les thématiques sont variées, cependant nous demeurons

Photographie ci-dessus

Portrait
de Pierre Simon
©Lionel Georges,
photographe
#

Couverture
et photographies
ci-contre

Vues du Fort
Griffon
à Besançon
#





attentif à toute sollicitation : de la plus modeste à la plus emblématique. L'équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour analyser, conseiller, référencer et promouvoir vos projets actuels et à venir.

Les conseils aux particuliers restent également au cœur de nos préoccupations et de nos attentions. Nos permanences sont toujours plus nombreuses sur le territoire.

Cette année encore, la qualité et la diversité des actions organisées dans le cadre scolaire et hors du cadre scolaire méritent d'être soulignées. De nombreux zoom ont été développés dans cette publication, afin de mesurer l'étendue des champs investis.

Le CAUE assure également une diffusion matérielle et numérique de connaissance en architecture, urbanisme et paysage du territoire à destination du plus grand nombre. Je vous invite à venir découvrir notre centre de documentation de 60 m², nouvellement aménagé. De nombreuses parutions réalisées en interne viennent également enrichir notre fond documentaire.

Je me félicite que les activités du CAUE soient au plus près des préoccupations quotidiennes de tous nos publics. Elles sont approuvées et reconnues par nos partenaires et le grand public.

Enfin, je me réjouis du dynamisme qui s'engage par le rapprochement, en outre, avec l'ADIL du Doubs. Il permet de préfigurer la Maison Départementale de l'Habitat (MDH). Depuis début 2018, l'arrêté portant approbation de sa constitution est exécutoire et sa construction est en cours.

La MDH a l'ambition de réunir au service du grand public et des élus locaux toutes les informations utiles en un seul lieu et de formuler des conseils au plus grand nombre. Ce lieu ressource assurera des permanences sur chaque territoire du Doubs. Il réunira le CAUE et

l'Adil soit une somme d'expériences et de compétences dans les domaines notamment du logement, de la construction, l'architecture, de l'énergie, de l'urbanisme et du paysage.

Je vous souhaite une bonne lecture à tous
Pierre SIMON



Statuts / missions

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations dont le statut est défini par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Il est créé dans chaque département un organisme dit « Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement », sous la forme d'une association... » Loi n°77-2 du 3 janvier 1977- article 1

Ils s'engagent à fonder leurs actions sur la base des **4 principes fondamentaux** suivants :

- l'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers,
- la recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches,
- la pluridisciplinarité, dans l'approche, l'analyse et le traitement des problématiques,
- la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Le CAUE du Doubs a été créé en **1993**, à l'initiative du Conseil Départemental.

Présidés de droit par un élu, les conseils d'administration des CAUE réunissent principalement des représentants de l'État, des élus locaux, des représentants des professions de l'aménagement et de l'architecture, des enseignants.

Les CAUE développent des **missions de service public** à travers le conseil, la formation, la sensibilisation et l'information.

Photographie ci-dessus
URCAUE
de Bourgogne -
Franche-Comté
#

Photographie ci-contre
Rencontre
de l'URCAUE
à Bibracte (71)
#





Un mouvement, une clarté

Avec 93 CAUE départementaux, et plus de 1000 salariés, les CAUE affichent une forte présence sur les territoires.

Ils sont structurés autour :

- d'une Fédération Nationale des CAUE

La Fédération Nationale des CAUE est une association créée le 9 mai 1980 qui regroupe les différents CAUE. L'appartenance à un réseau fédératif national permet d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de nos départements et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

Fédération Nationale des CAUE

108-110 rue Saint-Maur - 75011 Paris

<www.fncaue.fr>



Sommaire

Rapport d'activité 2018

- 02 # le mot du Président
- 04 # préambule
- 06 # adhésion et financement
- 08 # le CA et l'équipe
- 10 # nos missions
- 12 # le CAUE du Doubs au service des particuliers
- 14 # ateliers aux particuliers
- 16 # le CAUE du Doubs au service des collectivités
- 18 # quatre exemples
- 26 # le CAUE du Doubs et ses diverses expertises
- 28 # concours régional
- 30 # informer le public
- 38 # sensibiliser les jeunes
- 44 # former le public
- 46 # 2019 en un clin d'œil
- 49 # le CAUE du Doubs et ses partenaires
- 50 # le CAUE du Doubs et votre participation

- d'une Union Régionale des CAUE

L'Union Régionale des CAUE anime le réseau de Bourgogne - Franche-Comté. Elle a notamment pour objet l'harmonisation et la valorisation de l'action régionale, la formation des personnels et la représentation des CAUE auprès des instances régionales. Des réunions régulières sont organisées pour mener des actions communes dans les domaines notamment de la sensibilisation, de la formation et de l'information.

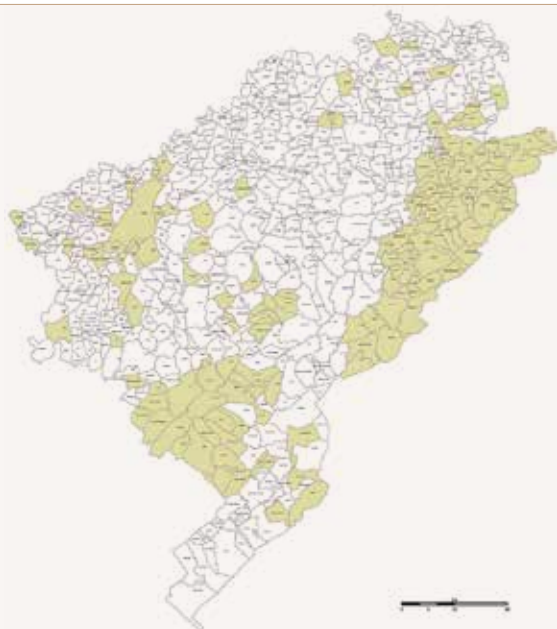
Union Régionale des CAUE de Bourgogne - Franche-Comté

1 rue de Soissons - 21000 Dijon

<www.urcaue.fr>



adhésion et financement



Pourquoi adhérer au CAUE ?

69 adhérents en 2018

ont souhaité soutenir l'activité du CAUE et profiter pleinement de ses services

144 communes du Doubs *sont représentées.*

Sont adhérents :

- 1 PETR : Pays Horloger
- 2 Communautés de communes : Plateau de Frasné et du Val du Drûgeon ; Altitude 800
- 55 communes
- 2 associations
- 9 particuliers

Être adhérent au CAUE vous permet de participer à la vie du CAUE en devenant membre de notre Assemblée Générale, et de **bénéficier gratuitement de l'appui de notre équipe pour :**

- des conseils personnalisés,
- disposer d'une expertise patrimoniale globale (aide à la restauration du patrimoine architectural et mobilier) et d'un accompagnement technique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU/Carte Communale),
- solliciter une étude préalable à tout projet d'aménagement (architecture, paysage, urbanisme). Le CAUE établit une convention d'objectifs stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre,
- être assisté d'un professionnel pour les jurys de concours de maîtrise d'œuvre,
- consulter notre documentation et notre service de recherche d'informations,
- mener des actions de sensibilisation définies conjointement par convention d'objectifs (formation des employés communaux, actions pédagogiques...),

Carte ci-dessus
Communes
et EPCI adhérentes
au CAUE du Doubs

Photographie ci-contre
Musée des
Beaux-Arts et
d'Archéologie
de Besançon
©Yohan Zerdoun,
photographe -
Architectures
Adelfo Scaranello
#





- être informé des journées de sensibilisation et de formation,
- être informé et invité aux manifestations organisées par le CAUE (expositions, conférences, remises de prix, ...).

Quel financement ?

Le budget du CAUE provient :

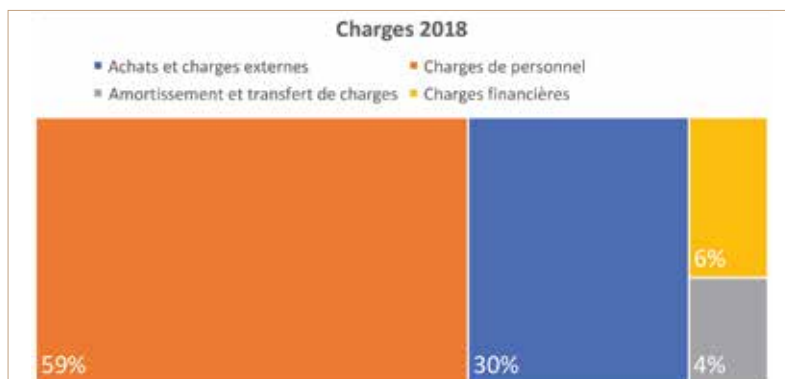
- du reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement (TA) perçue par le Conseil départemental,
- de subventions et conventions,
- des cotisations des adhérents.

Pour les communes et groupements de communes, le montant de l'adhésion est proportionnel au nombre d'habitants (voir dernière page).

Produits	825 405,00 €
Taxe d'aménagement.....	694 483,00 €
Cotisations.....	11 540,00 €
Subvention DRAC.....	90 210,00 €
Subv.Région.....	11 127,00 €
Produits financiers.....	959,00 €
Autres produits.....	17 086,00 €



Charges	769 911,00 €
Achats et charges externes.....	231 697,00 €
Charges de personnel.....	454 927,00 €
Amortissement et transfert de charges.....	33 287,00 €
Charges financières.....	49 999,00 €



Résultats	55 494,00 €
------------------	--------------------

le CA et l'équipe



Les membres du conseil d'administration

**en brun, les membres du bureau*

Président du CAUE du Doubs

Pierre SIMON, conseiller départemental

Représentants des collectivités locales

Philippe ALPY, vice-président du conseil départemental

Jacqueline CUENOT-STALDER, conseillère départementale, secrétaire

Gérard GALLIOT, conseiller départemental, vice-Président

Michel VIENET, conseiller départemental

Martine VOIDEY, conseillère départementale

Représentants de l'État désignés par le Préfet

François MARIE, directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté

Patrice DURAND, Inspecteur d'Académie

Christian SCHWARTZ, directeur départemental des Territoires

Sophie CHABOT, architecte des Bâtiments de France

Représentants des professions concernées

Gérard CHEVAL, architecte DPLG

François-Xavier CAHN, représentant de l'Ordre des architectes de Franche-Comté, vice-président

Christian RATTE, représentant de la Chambre syndicale nationale des géomètres topographes, trésorier

Dominique VIPREY, président de la Fédération du bâtiment du Doubs

Personnes qualifiées

François TOURNEUX, professeur à l'Université de Franche-Comté - Laboratoire de Franche-Comté - ThéMA

Vincent PLATEL, directeur de la société Initiative Aménagement Développement

Photographie ci-dessus
Vue du Fort Griffon
à Besançon
#

Photographie ci-contre
Phébé, statue
créée par Maurice
Ferrary, est érigée
dans le jardin
du Fort Griffon.

Diane chasserresse,
dite aussi Phébé,
est une statue
en étain.
Elle a été présentée
à l'Exposition
Universelle
de 1900 à Paris.
#



Membres élus par l'Assemblée générale

Pascal DUCROT, représentant de la CAPEB

Soledade ROCHA, directrice de l'ADIL 25

Michel ROUGET, directeur de l'AUDAB

Daniel GAUTHEROT, maire de Palise

Membres associés au Conseil d'administration

Éric FAIVRET, directeur de l'économie, de l'environnement et des collectivités locales ou son représentant

Béatrice RENAHY, conseillère en architecture, représentant la DRAC de Franche-Comté

Jean-Marie SAILLARD, maire de Les Villedieu

Gérard FAIVRE, adjoint au maire de Valdahon, membre du Bureau

Joaquim FERRERA, maire de Dammartin-les-Templiers

Représentant du personnel

Vincent PAILLOT, architecte conseiller

L'équipe, de gauche à droite, ...

... en haut : Pierre Guillaume (architecte conseiller), Jean-Pierre BREUILLLOT (directeur), Maryline BRENQUET (documentaliste), Vincent PAILLOT (architecte conseiller), Étienne CHAUVIN (architecte conseiller), Jérémie ROUSSEL (paysagiste conseiller) ... en bas : Karine TERRAL

(architecte conseiller), Nathalie JABRY (directrice), Stéphane PORCHERET (urbaniste conseiller), Bernadette FRAPPORTI (assistante de direction), Mylène BRÉVOD (graphiste PAO).

Depuis le 3 juin 2019, Nathalie Jabry est la nouvelle directrice du CAUE du Doubs en remplacement de Jean-Pierre Breuillot.

En 2018, l'équipe a réalisé
**23 journées
de formation.**

12 autour de la communication
et de l'information

8 autour de l'aménagement
du territoire et de l'architecture

3 autour de la sensibilisation



En 2018, le CAUE a accueilli **8 stagiaires.**

7 en découverte du monde professionnel : Lou-Ann MASCRET, Nathan PENTO, Ambroise JEANVOINE, Karl FAUCON, Théophile PETIT, Samuel PERNOT, Thibaud MARION

1 en licence professionnelle : Kevin CORBERAN

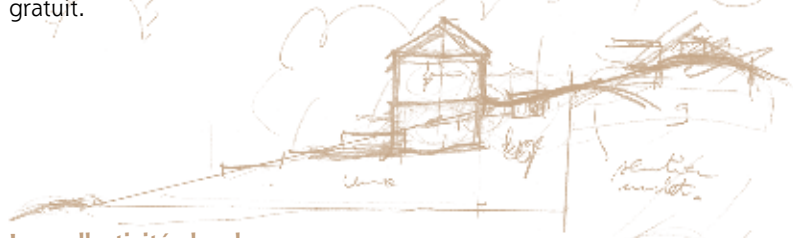


Quatre missions essentielles nous structurent et nous animent.

Conseiller

Les particuliers

Pour leurs projets de construction, de rénovation, d'extension ou d'aménagement de parcelle. Mission fondatrice du CAUE, elle s'adresse à l'ensemble des maîtres d'ouvrages privés. Le conseil est personnalisé et gratuit.



Les collectivités locales

En matière de bâti, d'espaces publics, de paysage, d'urbanisme et d'environnement, pour aider à la décision, par un apport pédagogique et technique à la passation de la commande de maîtrise d'œuvre.

Sensibiliser

Tous les publics

Sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement, sur la qualité architecturale, urbaine et du paysage, par l'organisation de visites, de conférences et d'actions culturelles de formes diverses.



Photographies
Vues du Fort
Griffon

#

Croquis ci-contre
d'Étienne Chauvin,
CAUE du Doubs

#

Dessin page de droite
de Vincent Paillot,
CAUE du Doubs

#



Le public scolaire

Par des actions pédagogiques adaptées aux niveaux des élèves (de la maternelle à l'université), suscitant leur curiosité, développant le regard et la réflexion sur leur environnement.

Informier

L'ensemble des acteurs du cadre de vie

Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur les démarches et les possibilités d'actions. Des outils variés d'information sont mis à disposition, dont le centre de ressources documentaires et l'accès à des bases de connaissances numériques.

Former

Les élus locaux, les services et les partenaires professionnels

Pour la connaissance de l'aménagement des territoires et de leur évolution, sur l'ensemble des domaines liés aux projets des collectivités et pour intégrer l'étude de l'espace bâti et naturel dans les démarches.

Les missions du CAUE se sont vu renforcées par plusieurs lois ces dernières années :

- confortant le conseil apporté dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme,
- offrant la possibilité de gérer des plateformes de rénovation énergétique,
- affirmant la mission de formation des élus en donnant de droit l'agrément CNFEL,
- introduisant la notion de paysage dans les compétences des CAUE.



le CAUE du Doubs

au service des particuliers



Le CAUE au service des particuliers

« Le CAUE fournit, aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre ».

(art.7 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)

Le CAUE dispense gratuitement ces conseils aux personnes qui désirent construire, étendre ou réhabiliter tous types de construction, sans se charger de la maîtrise d'œuvre. Cette mission est d'aider à la concrétisation des intentions des porteurs de projets dans un souci de qualité.

L'architecte-conseiller peut par exemple :

- aider à déterminer les besoins et à réaliser une bonne insertion du projet dans le site environnant,
- conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs,
- apporter une aide sur les aspects techniques (système constructif, isolation, chauffage,...),
- conseiller pour l'organisation intérieure et extérieure du bâtiment,
- guider dans les démarches administratives.

Comment nous contacter ?

Les consultations sont données sur rendez-vous pris directement au **CAUE du Doubs, Fort Griffon, 1 chemin de Ronde, à Besançon**, ou par téléphone au **03 81 82 19 22**.

Des permanences sont assurées, une fois par mois, dans **16 lieux** répartis sur tout le département.

*En 2018, **266 rendez-vous** ont été pris.*

Photographie ci-dessus
Un atelier pour
les particuliers
à la bibliothèque
du Fort Griffon
#



Permanences architectes

1 ^{er} lundi - Les Auxons	Mairie - de 17 h à 19 h
1 ^{er} mercredi - Morteau	Mairie - de 15 h à 17 h
1 ^{er} vendredi - François	Mairie - de 10 h à 12 h
2 ^e mardi - Ornans	Maison des services - de 10 h à 12 h
2 ^e vendredi - Levier / Frasné	Mairie - de 10 h à 12 h
2 ^e vendredi - Baume-les-Dames	Mairie - de 15 h à 17 h
2 ^e vendredi - Montbéliard	Maison du département - de 10 h à 12 h
3 ^e mardi - Besançon	Bureaux de l'ADIL - de 15 h à 18 h
3 ^e jeudi - Valdahon	Maison des services - de 14 h à 16 h
4 ^e mardi - Pontarlier	Mairie - de 10 h à 12 h
4 ^e mardi - Maiche	Maison des services - de 15 h à 17 h
4 ^e mercredi - Saint-Vit	Ancienne gendarmerie - de 10 h 30 à 12 h
4 ^e jeudi - Besançon	Bureaux du CAUE - de 10 h 30 à 12 h

Permanences urbanisme

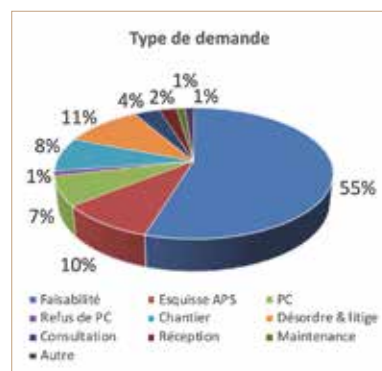
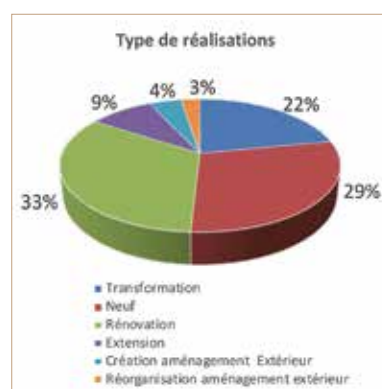
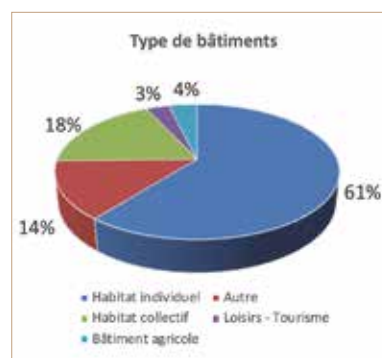
3^e vendredi - **Besançon**

Bureaux du CAUE - **de 14 h à 17 h**

Permanences paysage

2^e vendredi - **Besançon**

Bureaux du CAUE - **de 14 h à 17 h**



le CAUE du Doubs

au service des particuliers



Ateliers aux particuliers

Les ateliers du CAUE ont été mis en place il y a quatre ans. Ils connaissent une fréquentation grandissante. Ils sont des temps forts d'échange et de partage de connaissances, animés par un binôme d'architectes, d'urbanistes et/ou paysagistes conseillers du CAUE.

Chaque séance se déroule au CAUE **un vendredi après-midi de 14 h à 17 h** sous forme d'ateliers participatifs composés de plusieurs séquences théoriques et pratiques où chacun peut, s'il le souhaite, travailler sur son projet et échanger avec les animateurs. Cette action s'effectue en partenariat avec la DRAC (4 000 euros).

Programme 2018

Choisir l'ambiance de son jardin - 1^{ère} édition

Nous vous expliquerons les éléments importants à prendre en compte dans l'analyse de vos extérieurs (situation, vues, orientations, type de sol,...) et nous vous donnerons quelques pistes pour valoriser votre jardin. Cet atelier sera l'occasion de travailler sur l'ambiance de son jardin en choisissant vos futurs végétaux et matériaux, suivant des critères techniques et esthétiques.

#

Optimiser sa parcelle

Optimiser sa parcelle, c'est savoir comment et où implanter sa maison, son annexe ou son extension. En pensant dès aujourd'hui à la revente de son bien ou d'une partie de son terrain, il est préférable d'anticiper certaines questions. Comment mon projet s'insère-t-il dans le paysage urbain ou naturel ? Quelle surface suis-je disposé à entretenir ? Quelle composition générale garantit dans le temps une valeur immobilière intéressante ?

#

Procédures d'urbanisme et réhabilitation d'une maison en centre-bourg - 1^{ère} édition

Les logements en centre-bourg sont souvent contraints par les règles d'urbanisme et la protection du patrimoine. Envisager la réhabilitation de sa maison nécessite de bien prendre en compte ce cadre réglementaire pour définir les travaux d'aménagement et choisir leurs matériaux (maçonnerie, couverture, ouvertures, isolation, aménagement intérieur).

Photographie ci-dessus

Un atelier pour
les particuliers
à la bibliothèque
du Fort Griffon
#

Photographie ci-contre
Les rosiers
des jardins
du Fort Griffon



Comment transformer son pavillon des années 30 à 70 ? - 1^{ère} édition

Les constructions ordinaires de 1930 à 1970 forment un levier important dans la recherche d'économies d'énergie et d'adaptation climatique. Comment réhabiliter, rénover ces pavillons qui disposent de leur propre système constructif ? Les réflexions porteront sur l'amélioration des qualités spatiales tout en répondant aux attentes des habitants en terme d'usage et de confort.

#

Organiser et planifier ses espaces - 1^{ère} édition

Nous vous expliquerons les éléments importants à prendre en compte dans l'analyse de vos extérieurs (situation, vues, orientations, type de sol) et nous vous donnerons quelques pistes pour valoriser votre jardin. Plus spécifique à l'organisation de son jardin et à la planification de ses travaux, cet atelier vous permettra d'aborder la conception de votre projet dans les meilleures conditions.

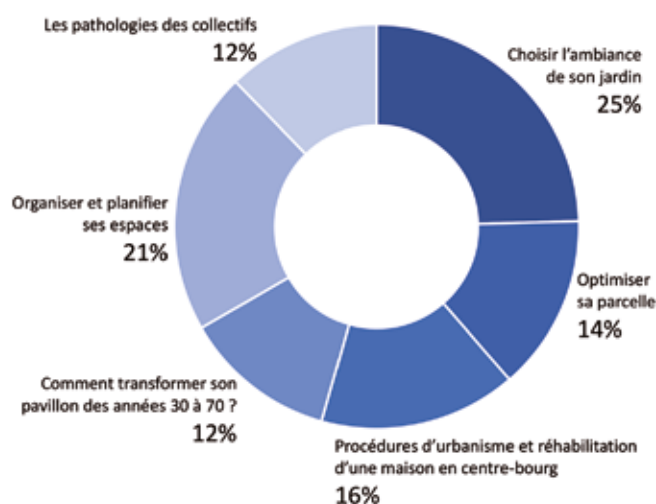
#

Les pathologies des collectifs - 1^{ère} édition

Les copropriétés présentent des pathologies selon leurs modes constructifs et leurs utilisations. Nous vous proposons de mieux connaître votre patrimoine pour mieux appréhender les pathologies qui y sont liées et anticiper les travaux d'isolation phonique, de ventilation, de réaménagement intérieur et de réhabilitation des façades.

#

Répartition des participants par atelier



Les ateliers ont donné lieu à l'édition de deux fiches conseils.

Où retrouver les futurs ateliers ?

Dans la rubrique « Actualités » de notre site : < www.caue25.org >

Depuis 2017, les ateliers destinés aux particuliers sont enregistrés sur les agendas en ligne afin de toucher un plus large public :

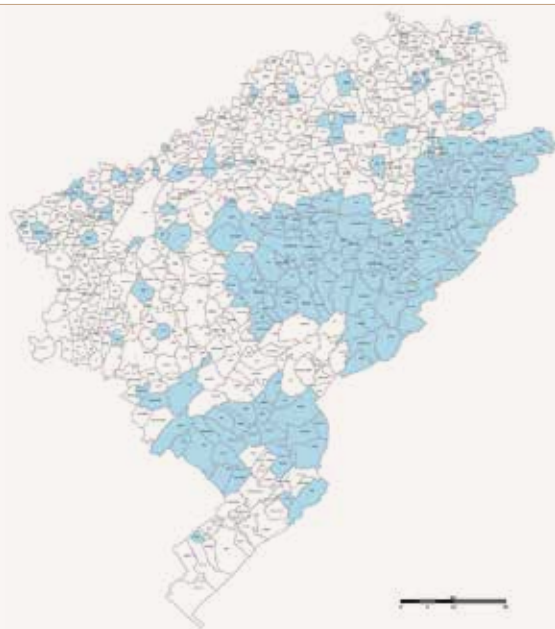
- < LeComtois.com > ,
- < MaCommune.info > ,
- < L'Est Republicain > .

Comment m'inscrire ?

Inscription en ligne ou sur le site ou par téléphone au 03 81 82 19 22. 10 € par atelier ou 30 € d'adhésion CAUE donnant accès à tous les ateliers de l'année, à la bibliothèque du CAUE.

*En 2018, 57 participants aux ateliers
lieux : 7 à la bibliothèque du CAUE, 1 à la ferme de Flagey.*

au service des collectivités



Le CAUE au service des collectivités territoriales

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. »

(art.7 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)

Cette mission d'ingénierie territoriale a pour but d'aider les collectivités locales (communes, groupements de communes, ...) à appréhender leurs aménagements, leurs constructions, à faire appel aux professionnels compétents, dans la perspective d'améliorer le cadre de vie.

Le CAUE est donc régulièrement amené à conduire des réflexions préalables visant à permettre aux élus de se prononcer sur l'opportunité d'un projet de construction, d'urbanisme ou de paysage qu'il s'agisse par exemple de l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur particulier, de la réalisation d'un équipement ou de la réaffectation de bâtiments communaux. L'objectif n'est pas toujours d'aboutir à une réalisation, mais plutôt de donner aux élus une réflexion d'ensemble pour une aide à la décision en toute connaissance de cause.

L'intervention du CAUE est **plus pertinente lorsqu'elle se situe le plus en amont possible**. Elle consiste en un dialogue ouvert susceptible d'apporter plus-value culturelle et meilleure prise en compte de l'intérêt général. À cette fin, le CAUE met en œuvre tous les moyens nécessaires, tels que scénarii, schémas de principes, simulations, cahiers de recommandations, visites de sites...

4 conseillers ont en charge l'accomplissement de cette mission : **2** architectes, **1** paysagiste, **1** urbaniste, tous situés en dehors des liens contractuels et financiers de la maîtrise d'œuvre. Ceci met le CAUE en position d'indépendance pour rechercher avec le maître d'ouvrage la qualité et l'innovation dans les solutions proposées.

Carte ci-dessus
Interventions
du CAUE
dans le Doubs
#



Chaque étude fait l'objet d'une remise de plaquette dans laquelle figure un diagnostic de l'état actuel de l'ouvrage ou de l'espace public, accompagné de préconisations en termes de rénovation et de valorisation. L'architecture (construction neuve ou réhabilitation) reste le domaine privilégié d'intervention du CAUE.

En 2018, le CAUE a accompagné 91 demandes dans ses 4 domaines d'intervention.

Aire de jeux : Flangebouche - Le Mémont - Noël-Cerneux # Aménagement d'étangs : Beure - Valdahon # Aménagement de centralité, carrefours : Chalèze - Épeugney - Lantenne-Vertière - Saône - Le Bizot - Loray - Noël-Cerneux - Saint-Hilaire # Aménagement de quartiers : Émagny - Étouvans - Haute-pierre-le-Châtelet - Métabief - Valdahon # Aménagement de sites industriels : Jougney # Aménagement de village, places : Belvoir - Blamont - Chaux-les-Clerval - Échay - Les Premiers-Sapins - Levier - Palise # Entrées de bourg : Pays-Horliger - Haute-pierre-le-Châtelet # Cimetière : Berche - Valdahon # Intégration de salle multi-activités : Pouligny-Lusans - Mairie : La Chenalotte - Lantenne-Vertière - Loray - Morre - Semondans # Rénovations et aménagement, aménagements ponctuels : - Mancenans

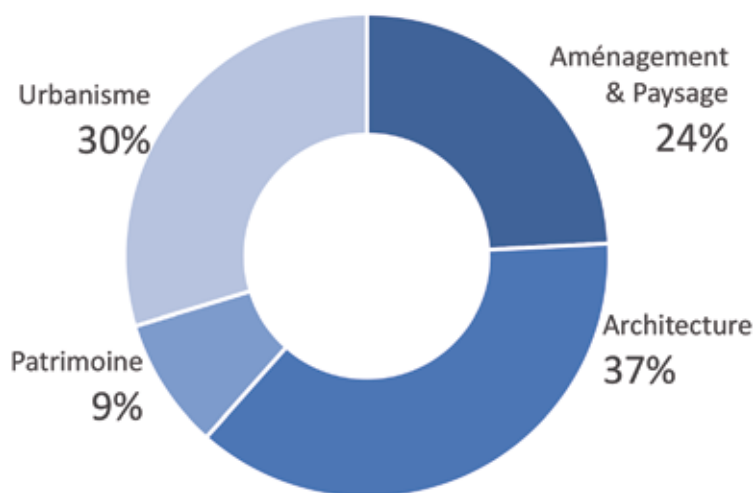
AVAP / SPR : Maîche # Carte communale : Fourbanne # Nouveaux quartiers : Oye-et-Pallet - Étouvans # Projet d'écoquartiers : Bonnetage # SCOT : Communauté de communes des portes du Haut-Doubs # Suivi de PLU : Bretonvillers - Communauté de communes Frasne-Drugeon - Fertans - Fournet-Blancheroche - Fuans - Grand-Combe-des-Bois - Grand-Pontarlier - Les Fontenelle - Métabief - Montperreux - Vauxchamps -

Accessibilité : Bourguignon - Crouzet-Migette - Merey-Villey - Marchaux - Mondon - Saône # Château : Autours d'un château - Beure # Appartement : Lantenne-Vertière - La Rivière-Drugeon # Projet de logement : Les Fins # Bâtiments communaux (restaurant, salle des fêtes, presbytère, ateliers municipaux, maison commune, bibliothèque) : Belvoir - Chaucenne -

Clerval - Dambelin - Devecey - Épeugney - Étouvans - Fontenelle-Montby - Geneuille - Le Crouzet - Le Mouterot - Les Écorces - Loray - Métabief - Oye-et-Pallet - Saint-Julien-lès-Russey - Villars-sous-Dampjoux # Église : Chaux-les-Clerval - Villeneuve-d'Amont # Périscolaire : La Chenalotte - Noël-Cerneux - Dambelin - Oye-et-Pallet # Restauration petits patrimoines : Chaux-les-Clerval - Dambenois - Levier - Orgeans-Blanchefontaine - Pouilley-les-Vignes #

Gestion des eaux pluviales : Chevigney-sur-l'Ognon # Réfection de voirie : La Chenalotte # Relevé du patrimoine : Communauté de communes Frasne-Drugeon - Morteau # Repérage de constructions patrimoniales : Chemaudin # Stockage : Saint-Georges-Amont # Voie verte : La Chenalotte # Projets divers : Clerval - Courcelles-les-Montbéliard - Guyans-Durnes - Les Fourgs - Montperreux - Morteau

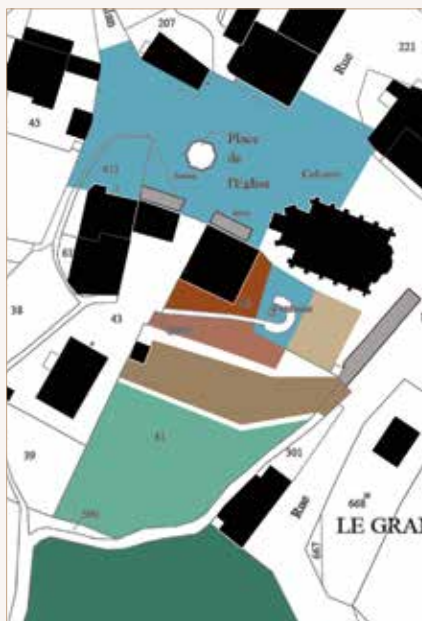
Domaines d'intervention dans les communes



Nombre d'interventions par communautés de communes en 2018



exemple à Soye



Commune de Soye

Réflexion sur les espaces et les bâtiments alentours de la mairie

Mars 2015 - Travail sur l'espace public en cœur de village

La commune de Soye a contacté l'équipe du CAUE afin de disposer d'une réflexion sur les espaces et les bâtiments aux alentours de la mairie. Un diagnostic global a été effectué et présenté à la municipalité (extrait ci-dessus).

Plusieurs principes ont été énoncés :

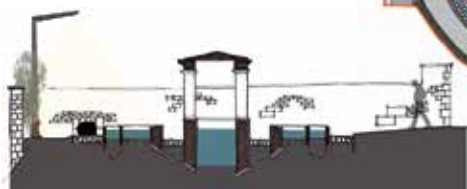
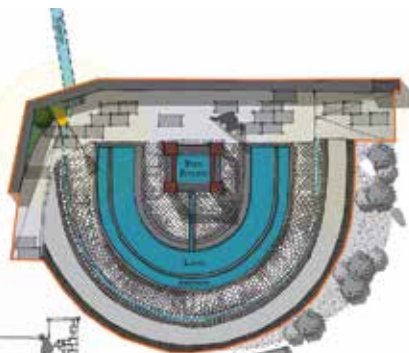
- aménagement simple,
- révéler la dimension patrimoniale et rurale,
- accueil de manifestations de toutes tailles.

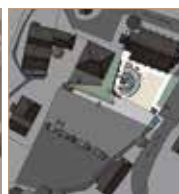
Mars 2016 - Restauration et mise en valeur d'un lavoir-abreuvoir

Suite à cette première réflexion, un approfondissement a été demandé par la commune pour la requalification du petit patrimoine et ses abords immédiats et proches ; c'est dans ce contexte que le CAUE a poursuivi son étude.

Le conseil municipal s'est positionné sur le contenu du projet qui a été amendé selon les remarques de l'architecte des bâtiments de France.

Cette prise de position a nourri le cahier des charges de la maîtrise d'œuvre. Ce document a constitué un propos de fond, en annexe, de la consultation de cette maîtrise d'œuvre.





Mai 2016 - Lettre de Commande, Aménagement d'un espace public

Les élus de la commune de Soye ont souhaité confier à une équipe de professionnels compétents la tâche de concevoir et réaliser le réaménagement de cet espace public entre l'église et le ruisseau (espace identitaire). Le CAUE a donc travaillé avec la commune sur une lettre de commande en scindant deux projets distincts (espace public et lavoir/abreuvoir). L'enjeu de cette dernière a été d'y trouver un compromis entre simplicité de l'aménagement et qualité d'usage adaptée au contexte rural. Outre l'église, le presbytère et le petit patrimoine, l'espace à requalifier est proche du château de Soye (dont la tour est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1991). Les choix qui ont été faits sur le site en terme de mobilier urbain, revêtement de sol ou même de végétaux, ont eu une incidence sur la valorisation du patrimoine local.

Juillet 2017 - Chantier en cours

Quelques photos prises pendant les travaux de restauration de la fontaine-lavoir.



Mai 2019 - L'espace public et la fontaine-lavoir réalisés

Quelques photos prises à la fin des travaux.



exemple des Premiers Sapins



Commune des Premiers Sapins

Aménagement d'une aire de covoiturage

La commune des Premiers Sapins a sollicité le CAUE pour l'épauler dans sa réflexion sur l'aménagement d'une aire de covoiturage à proximité de l'échangeur entre la RN 57 et la RD 32.

En mai 2017, des premiers éléments avaient déjà été formulés sur ce sujet. L'espace autour de l'abri bus connaissait beaucoup d'usages auxquels se sont rajoutés la pratique du covoiturage. Une vingtaine de véhicules sont ainsi stationnés toute la journée à cet endroit ce qui peut engendrer quelques conflits d'usage, notamment avec les manoeuvres des bus. La question de la sécurité est évidemment centrale pour réaliser un aménagement qui convienne à tous.

Le dessin ci-dessous propose de rendre visible un aménagement possible afin de discuter avec les différentes institutions intéressées par le projet. État (routes), Dreal (zone humide) afin d'en établir la faisabilité.

Le cheminement des vélos et piétons entre les anciens villages, désormais réunis pour constituer la commune des Premiers Sapins, est à réfléchir en même temps (à gauche du plan).





La proposition s'appuie sur plusieurs principes :

- réduction de la vitesse autorisée à 70 km/h sur la portion sous le pont de franchissement de la RD57 (1),
- reclassement de la voie d'accélération en voie mixte afin d'y intégrer un passage pour les modes doux (2),
- modification de la géométrie du virage pour les véhicules venant d'Épenoy et allant vers Pontarlier (3),
- les arbres sont tous maintenus,
- des noues sont laissées dans les points bas,
- l'estimation du nombre de places possibles est fait avec des dimensions de 5 m de long par 2.5 m de large,
- création de stationnement de vélos permettant l'attache simultanée du cadre et de la roue avant (arceaux scellés au sol),



- minimisation de l'artificialisation des sols par des zones de stationnement et de circulation drainantes (enherbés ou sablée) (4),
- continuité pour les modes de déplacements doux sur les voies créées, permettent un éloignement de la RD32 (5),
- conservation et régularisation de l'entrée usuelle sur le lieu (6) (actuellement contraire au code de la route),
- création d'un bouclage hors emprise routière en sécurité,
- et nouvel accès sur la RD 32 avec la meilleure visibilité possible vers le pont.

Un premier travail sur l'optimisation de l'espace existant est proposé. Il permet d'organiser environ 36 places, soit le doublement de la capacité actuelle qui est de 18/20 places.

La zone, créée entre la RN 57 et sa voie d'accès, permet d'envisager 29 places de plus sur une première tranche et 20 places supplémentaires sur une deuxième tranche, pour un total de 49 places. Le schéma ci-dessus donne à voir une possibilité d'aménagement qui s'appuie sur ces principes.

exemple à Métabief



Commune de Métabief

Animation d'ateliers participatifs pour une population concertée

Février 2018 – Mise en place d'une concertation

Dans le cadre de la révision de son PLU, la commune de Métabief souhaitait associer la population et porter une démarche concertée. Elle a sollicité le CAUE du Doubs pour organiser et animer des ateliers participatifs, en accompagnement du bureau d'études en charge du dossier.

Le CAUE a préparé avec ce bureau d'études l'organisation de deux ateliers ayant pour objectif :

- d'enrichir le diagnostic communal et d'en soulever les enjeux,
- et de nourrir le projet communal (élaboration de scénarios de développement, comme réponses aux enjeux).

Ces ateliers visaient à alimenter et enrichir le document d'urbanisme, mais également de permettre une meilleure compréhension et appropriation par la population des orientations du futur PLU. Afin de garantir l'efficacité d'une telle démarche, un nombre de participants limité et représentatif de la population de Métabief était souhaité (habitants, acteurs économiques, associations, présence des différents quartiers...).

Mars 2018 – Enrichir le diagnostic

Le premier atelier visait à enrichir le diagnostic réalisé par le bureau d'études par une approche sensible (la connaissance, le vécu et l'usage de la commune par ses habitants). Une vingtaine de participants étaient présents, regroupant habitants, élus, acteurs associatifs et économiques de la commune. Concrètement, il s'agissait d'échanger sur trois thématiques, identifiées préalablement (cadre de vie, habitat, tourisme), à partir des questions suivantes :

- Qu'est-ce qui va ? Qu'est-ce qui fonctionne bien ? (-> les atouts),
- Qu'est-ce qui ne va pas ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? (-> les faiblesses),
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? (-> les pistes).





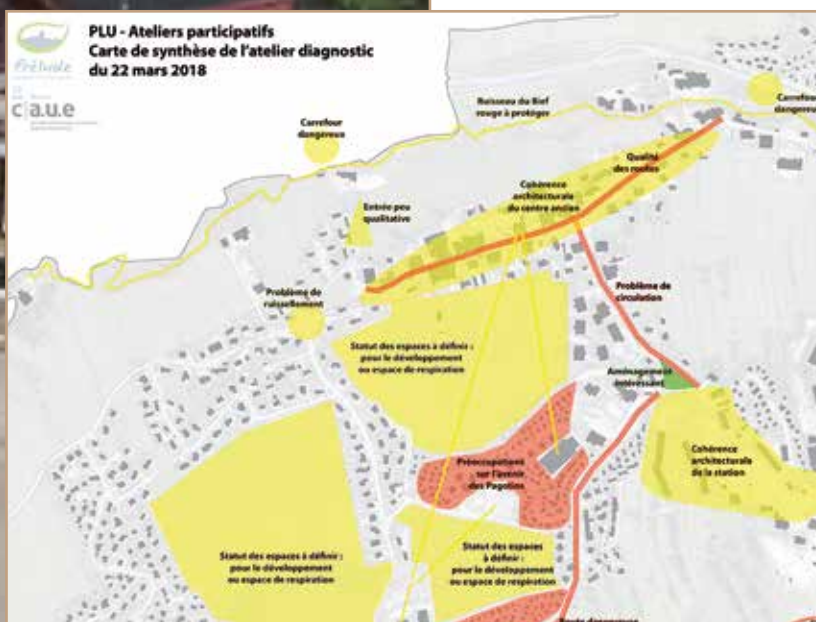
Après un travail individuel puis par groupe, un ensemble de propositions a été mis en commun et discuté par l'ensemble des participants. Les échanges ont fait l'objet d'une synthèse sous forme cartographique et écrite, permettant de préparer la construction du second atelier.

Mai 2018 - Nourrir le projet communal

Sur la base des éléments de diagnostic partagés, et en s'appuyant sur l'expertise du bureau d'études, trois grands enjeux ont été discutés lors du second atelier :

- les déplacements (piéton, routier...),
- le développement (habitat, économie, équipements, services, commerces...),
- et l'environnement (patrimoine, ressources, déchets...).

Face à ces trois grands enjeux pour la commune, la question globale posée à la vingtaine de participants présents était la suivante : que voulons-nous pour notre commune dans 10-15 ans ?



Afin de faciliter les échanges, le CAUE a proposé de s'appuyer sur la méthode de l'abaque de Régnier, outil visuel facilitant la négociation collective. Six propositions, volontairement clivantes, ont ainsi été énoncées puis discutées, par exemple : « dans le village, il faut privilégier la circulation automobile », « Il faut créer une zone commerciale à Métabief », « Il faut conserver les dents creuses », ... Les échanges ont permis d'aboutir à un consensus sur les thématiques abordées. Ils ont donné lieu à une synthèse organisée permettant à la commune de valider ou non les différentes pistes de projet.

Juillet 2018 - Débat sur le PADD

Un premier débat sur le PADD du PLU a eu lieu en juillet 2018. Le projet reprenait une partie des éléments évoqués lors des ateliers : améliorer la mobilité et la sécurité routière, adapter l'offre résidentielle, soutenir le tourisme et le développement des services de proximité, maintenir le fonctionnement naturel du territoire...

exemple à Valdahon



#1



#2

Commune de Valdahon

Extension d'un cimetière

Projet

La commune de Valdahon a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans l'extension de son cimetière, notamment pour la consultation d'un maître d'œuvre.

Le CAUE a proposé les prestations suivantes :

- une étude de faisabilité, comprenant les capacités du site choisi pour l'extension, dans l'objectif de rédiger un programme précis, ainsi que l'encadrement de cette démarche au regard de la législation, très stricte dans ce domaine,
- l'accompagnement dans la rédaction des pièces de consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre, notamment la rédaction du programme et du montant estimatif des travaux. Les modalités de déroulement et d'organisation du marché, avec l'organisation d'une audition des trois meilleurs candidats,
- l'accompagnement de la commune lors de l'analyse des candidatures, ainsi que pour l'audition des trois candidats retenus.

Suite à cette prestation, la commune et le maître d'œuvre retenu ont souhaité inviter le CAUE lors des premières phases de rendu.

L'étude du CAUE a permis de proposer aux élus un ensemble de références, afin d'orienter leur choix. De part sa situation géographique et son contexte, l'idée et la volonté d'un cimetière paysager a été approuvée par la commune.

L'étude a également permis de réfléchir sur la manière de lier l'ancien et le nouveau cimetière, alors séparés par un chemin communal, afin que le nouveau soit considéré comme une extension, et non comme une création. L'étude a également permis de faire un point sur les équipements préexistants, et sur les équipements nécessaires à intégrer dans l'extension,

Photographies ci-dessus

Vue globale

du site :

#1 : du 09/05/2017

#2 : du 26/06/2019

#



ainsi que sur la durée d'usage potentiel du nouveau site, en comparaison des statistiques d'inhumation de la commune.

Prévu initialement en deux tranches, le projet est réalisé en une seule tranche du fait de la présence d'une dalle rocheuse affleurante, et ainsi éviter l'intervention d'un brise-roche à proximité d'un cimetière existant.



Chronologie

05 Mai 2017 - Sollicitation du CAUE, proposition d'une étude de faisabilité, afin de pouvoir rédiger le meilleur programme possible. Durant la rédaction de l'étude, le CAUE a conseillé à la commune de faire réaliser des études hydrogéologiques, ainsi qu'un relevé topographique du site, afin de collecter l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation d'un cimetière. **# 27 Juillet 2017** - Présentation de l'étude du CAUE et validation des différents points

du programme, ainsi qu'un montant estimatif et de déroulement de la consultation. **# Août 2017** - Accompagnement dans la rédaction des pièces de consultation. **# 08 Septembre 2017** - Lancement de l'avis d'appel public à la concurrence. Les candidatures sont à déposer avant le 29 Septembre 2017. **# 02 Octobre 2017** - Analyse des plis et audition des candidats le 13 Novembre 2017. **# 28 Novembre 2017** - Choix du maître d'œuvre. **# Janvier 2018** - Démarrage de l'étude. Les travaux sont en cours, et la réception est prévu pour octobre/novembre 2019. **#**

et ses diverses expertises



La participation aux jurys de concours

Le CAUE est régulièrement sollicité pour participer aux travaux de jurys de maîtrise d'œuvre. **Cette participation se fait à la demande.** Les architectes du CAUE participent parfois aux réunions techniques de préparation des jurys.

Villes et villages fleuris

En juillet 2018, le CAUE a été sollicité pour participer au jury Villes et villages fleuris.

Assistance architecturale pour l'implantation de bâtiments d'activités

Le conseil porte sur des projets de bâtiments d'activités en présence des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, **avant le dépôt des permis de construire.**

L'objectif est de mettre l'accent sur la qualité architecturale et environnementale des bâtiments, l'insertion paysagère et l'organisation spatiale du projet.

Insertion paysagère des bâtiments d'élevage

Cette action a pour cadre le dispositif d'aide financière PMBE (Programme de Modernisation des Bâtiments d'Élevage) en particulier son volet « intégration paysagère ». Attentive aux nouvelles demandes de la société, l'activité agricole doit s'adapter de façon permanente, se renouveler, innover pour mieux atteindre ses objectifs économiques. L'architecture des bâtiments agricoles suit cette mutation sans toujours tenir compte de l'impact sur le paysage.

Dans le Doubs, département agricole par excellence, la qualité des bâtiments d'exploitation ou d'élevage constitue un véritable enjeu par l'image positive et valorisante qu'elle doit renvoyer.

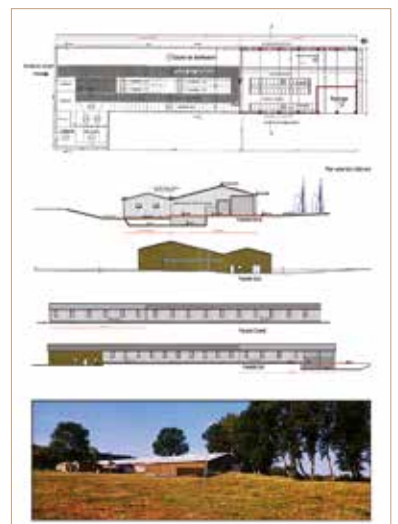
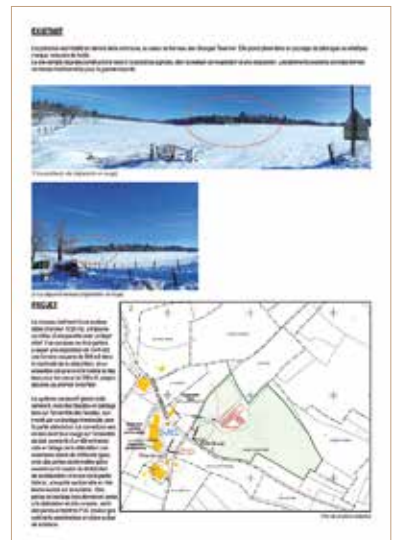




Pour chaque projet, l'architecte du CAUE rencontre l'agriculteur sur le site. Une fiche de recommandations sur la base de l'avant-projet est établie. Il est proposé un appui méthodologique et pratique pour améliorer la qualité architecturale des bâtiments, les intégrer au mieux dans leur environnement, pour choisir les matériaux ou les couleurs, pour faire les choix adaptés d'une pente de toiture et du traitement des abords. Il convient également de vérifier que les préconisations en matière d'insertion qualitative, dans le contexte paysager local, soient compatibles avec les contraintes techniques organisationnelles et environnementales des exploitations (circulations, bien-être animal, organisation du travail...).

Sur ces bases, l'agriculteur se charge ensuite de la constitution de son dossier de permis de construire, auquel il joint la fiche de préconisation du CAUE. Il peut ensuite déposer sa demande de subvention.

Pour être efficace, cette mission de conseil auprès des agriculteurs doit s'effectuer le plus en amont possible du dépôt de permis de construire, offrant ainsi les garanties de qualité des bâtiments et une bonne insertion dans le paysage.



concours régional



Palmarès 2018

L'Union Régionale des CAUE de Bourgogne-Franche-Comté (CAUE de Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne), l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Territoire-de-Belfort et la Maison de l'Architecture de Bourgogne sont à l'initiative de « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté ».

Cette action est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Ordre des Architectes, de Bourgogne-Franche-Comté. Elle s'inscrit dans la continuité des précédents Palmarès régionaux de l'Architecture de Bourgogne et des « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté ».

Faire découvrir la production de l'architecture et de l'aménagement du cadre de vie.

Cet événement a pour but de présenter la vitalité et la qualité de la production architecturale, urbaine et paysagère dans la région, de valoriser le savoir-faire et les compétences des concepteurs et des entreprises ainsi que la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Elle met également en lumière les démarches exemplaires des collectivités territoriales ou des maîtres d'ouvrage privés.

L'édition 2018 a évolué.

Le prix du Public « Architecture et Aménagement » a été décerné suite au vote du public du 1^{er} au 30 septembre 2018 par le biais du site internet.

Pour découvrir les réalisations :

< <https://regards.habiternotrterritoires-bfc.fr/regards-bfc-2018-liste-projets.htm> >.



#3

Photographies #1
©N. Waltefaugle,
photographe

Photographie #2
©Mathieu Noël,
photographe

Photographies #3
©N. Waltefaugle,
photographe
#

Sur la Bourgogne - Franche-Comté **125 candidatures**

**29 réalisations retenues
dont 3 dans le Doubs.**

Feuilleter la publication :

<<https://fr.calameo.com/read/001177522e6ad9125a06c>>



1 # Lauréat

Médiathèque, Pôle des Tilleuls,
Besançon, SCP Malcotti-Roussey
Architectes

2 # Mention spéciale du Jury

**Restructuration de l'ancien
presbytère**, Lantenne-Vertière,
Architectures Amiot-Lombard

3 # Coup de cœur

**Groupe scolaire
et salle de convivialité**,
Montperreux, Atelier d'architecture
Tardy Olivier.



#1



#2



#3

#1



Salons, portes ouvertes

Carrefour des Maires et des élus locaux

11-12 octobre 2018 - Participation du CAUE du Doubs au Carrefour des collectivités locales à Besançon (à Micropolis).

Journées nationales de l'Architecture

19 octobre 2018 - À l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, le CAUE du Doubs a ouvert ses portes au public pour :

- informer sur ses actions (conseils gratuits pour les maîtres d'ouvrage qui ont un projet de construction ou d'aménagement), sensibilisation auprès des habitants, formations,
- faire découvrir les travaux de conception des futurs architectes et ingénieurs de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (promotion 2017/2018) « Quels possibles pour une maison des Saisonniers à Métabief ? »,
- donner un accès à son centre de ressources spécialisé en architecture, urbanisme, environnement et paysage.

LES ARCHITECTES OUVERT LEURS PORTES

Salon de l'habitat

Comme chaque année, le CAUE du Doubs a participé au Salon de l'habitat qui s'est déroulé du **19 au 21 octobre 2018** à Micropolis.

Le thème choisi pour le stand était « Architecture, patrimoine et création ».

La DRAC BFC finance ce projet à hauteur de 10 000 €.

ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET CREATION



Photographies
Salon de l'habitat
à Micropolis
à Besançon
#



Partenariats



« Mois de l'architecture en Bourgogne-Franche-Comté »

Du 15 septembre au 21 octobre 2018 - Le CAUE a participé à la 5^e édition.

Découverte des métiers

Participation à des forums des métiers, accompagnement d'un parcours d'excellence, interventions ponctuelles auprès de collégiens et d'étudiants en formation post-bac (BTS prof. Immobilières) et accueil de 8 stagiaires. Établissements : collèges de Pouilley-les-vignes, Diderot et Voltaire à Besançon et Lycée Ledoux à Besançon.



Participations diverses

- # Commission départementale de la nature, des paysages et des sites
- # Commission Efflogis
- # Comité scientifique du Musée des maisons comtoises de Nancray
- # Commission des Petites Cités Comtoises de Caractères
- # Jury des villes et villages fleuris du département
- # Réseau architecture de Bourgogne Franche-Comté mis en place par la DRAC
- # Conseil d'administration de la Maison de l'architecture de Franche-Comté
- # Conseil d'administration de l'Agence foncière du Doubs
- # Commission d'agrément fédération BTP



Le centre de ressources dans nos locaux ou en ligne

Espace de mémoire et de partage des connaissances

Doté d'une bibliothèque et d'un portail numérique en ligne présentant plus de **35 000 références**, le centre de ressources occupe un rôle à la fois central et transversal en tant que :

- **lieu de capitalisation** et de partage de la connaissance dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ; ouvert à tous ; lieu unique dans le Doubs,
- **« boîte à outils »** proposant des services à destination des différents publics (collectivités, particuliers, partenaires, scolaires) ; accompagnement à la recherche, accès au portail documentaire et aux sites internet d'information, accueil de groupes, etc.,
- **soutien à l'équipe du CAUE** dont les besoins en termes de recherche sont croissants.
- **lien par le développement de moyens mutualisés** et de **pratiques collaboratives** inter-CAUE.

🔍 Zoom

Adhérents, empruntez l'une des expositions du CAUE !

Au travers de ses études et rencontres, le CAUE du Doubs étudie et observe le territoire et son évolution. Le résultat de ce travail s'est traduit par des expositions que nous souhaitons partager afin de sensibiliser et d'informer les publics sur les thématiques de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage. Prêt gratuit.

Liste disponible sur <www.caue25.org> (Rubriques ressources)

Photographie ci-dessus
Accueil d'un groupe
du Lycée Ledoux
à la bibliothèque
du Fort Griffon
en octobre 2018
#





Centre de documentation du CAUE du Doubs

■ à la disposition de tous ■
Spécialisé dans les domaines de l'architecture et de la construction, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie, du paysage, du patrimoine et de l'histoire locale.

■ Consultation gratuite ■
Pour découvrir les ouvrages, revues, dvd disponibles
Pour consulter le portail des ressources des CAUE Centre-Est
«www.ressources-caue.fr»

■ Ouvert au public du lundi au vendredi ■
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi)

25 Doubs caue
Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

Fort Griffon
1 chemin de l'Inde - entrée D
25000 Besançon
Tél 03 81 82 19 22
caue25@caue25.org
www.caue25.org

+ de 2 500 ouvrages
+ de 1 000 documents téléchargeables
13 abonnements
10 expositions

⚠ Les services en plus !

- # Consultation sur place, libre et gratuite.
- # Accueil de groupes sur rendez-vous.
- # Prêt sous certaines conditions (réservé aux adhérents ; trois livres pour 3 semaines).
- # Des recherches documentaires et bibliographies.
- # Recherche en ligne via le portail de ressources.
- # Une veille de l'actualité en architecture, urbanisme et environnement par le biais du Fil'AUE (Scoop.it).
- # Une information sur les nouveautés par le biais d'une newsletter.



@ en cours

Collectivités, consultez votre espace personnalisé !

Nous souhaitons proposer aux collectivités territoriales du Doubs d'accéder aux informations concernant leur territoire via le portail de ressources des CAUE

Centre-Est. Via un mot de passe, chaque commune et intercommunalité disposera d'un espace personnalisé lui permettant :

- de consulter les études réalisées par le CAUE sur son territoire,
- de prendre connaissance de la liste de toutes les études réalisées par le CAUE depuis 1993.

< <http://www.ressources-caue.fr/> > [Accès réservé].



Des services et des outils collaboratifs accessibles à tous

Portail de ressources des CAUE Centre-Est

< www.ressources-caue.fr >

Les Centre de documentation des CAUE de Bourgogne – Franche-Comté (21, 25, 39, 58, 70, 71) et de l'Ain (01) se sont associés pour mettre en place un portail de ressources collectifs permettant l'accès aux catalogues de chaque centre de documentation.

Alimentée au quotidien par les documentalistes des CAUE de Bourgogne - Franche-Comté et de l'Ain. Sélection de nouveautés, articles, actualités, émissions radio/tv.



Bilan 2018

www.ressources-caue.fr

8 fonds documentaires associés :

URCAUE Bourgogne-Franche-Comté
et CAUE de l'Ain

Passage en Version 3 en septembre

Moteur de recherche plus performant,
Pages d'accueil dynamiques,
Plus d'interaction avec l'utilisateur

38237
notices documentaires consultables dont

3326
documents numériques téléchargeables

2004
nouveaux enregistrements de documents

8808
recherches effectuées

9483
visiteurs

Accueil Service
Cadre de vie
Architecture
Lecture
Qualité Numérique
Paysage
Savoir Découverte

Echange Public Culture
Urbanisme
Convivialité
Environnement
Information

3 journées de réunion ou formation administrateurs et gestionnaires du portail documentaire

caue **caue** **caue** **caue** **caue** **caue** **caue** **caue**



L'Observatoire des CAUE

< www.caue-observatoire.fr >

Base de données de la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale.

Des réalisations exemplaires variées : équipements publics, logements collectifs, maisons, espaces verts, aménagements urbains, etc.

4 700 références
121 dans le Doubs

Site d'information

« Habiter nos territoires »

< www.caue-franche-comte.fr/ >

[Refonte en cours]

Site associant images et commentaires visant à dresser un état des lieux de l'architecture et du patrimoine bâti jusqu'au XX^e siècle, et les enjeux du XXI^e siècle. Il s'agit d'un outil de ressources et de mémoire qui permettra à terme de révéler un patrimoine commun, de sensibiliser et éduquer tous les publics à l'évolution de ces territoires, et d'affirmer une culture du paysage bâti en Franche-Comté.

Le fil'AUE, bulletin de veille du CAUE

< www.scoop.it/t/le-fil-aue-des-caue-de-franche-comte >

Les documentalistes du CAUE du Doubs et du Jura effectuent une veille collaborative en ligne. Sélection d'articles en rapport avec la culture, la qualité du cadre de vie et le développement durable.

+ de 15 000 vues
depuis sa création en 2015

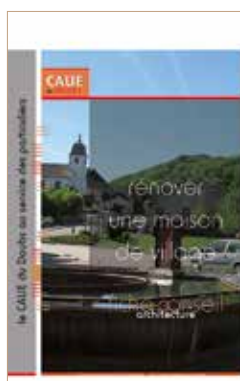
Par la nature même de ses missions, le CAUE participe à la construction d'une ressource qui aide à la compréhension des mutations de nos territoires. Révéler la richesse de

ces territoires, en images et en références documentaires, partager avec le plus grand nombre une culture en architecture, urbanisme, environnement et paysage sont au cœur des missions du pôle documentaire. **Soutenues par la DRAC, les actions régionales dans le cadre de son pôle documentaire, permettent de renforcer et fédérer le réseau régional des CAUE sur la question de l'information et de la sensibilisation des particuliers et acteurs du cadre de vie.**

Brochures de nos ateliers aux particuliers

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et l'environnement du Doubs conçoit, édite et diffuse des publications depuis 25 ans. Elles ont vocation à mettre à votre disposition son expertise, à amorcer ou prolonger votre réflexion, ou ouvrir vers d'autres interlocuteurs.

Les publications sont disponibles au CAUE et/ou téléchargeables sur le site internet.



3 brochures

ont enrichi le fonds documentaire cette année





Expositions

« Lignes, volumes, matières,

découvrez l'architecture contemporaine locale », exposition du CAUE à Métabief (25) **du 14 septembre au 15 octobre 2018**. Sous la forme d'un jeu de construction inspiré par le House of cards des designers Ray et Charles Eames, cette exposition vous propose de découvrir l'architecture contemporaine de Franche-Comté à travers 32 réalisations lauréates en 2012 des palmarès départementaux de l'architecture et de l'aménagement du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

« **Quels possibles pour une maison des Saisonniers à Métabief (25) ?** »,

exposition **du 14 septembre 2018 au 14 décembre 2018**. Le CAUE du Doubs a proposé de découvrir les travaux de conception des étudiants de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB). Pendant leur dernière année d'études, trente futurs architectes et ingénieurs invités par la commune de Métabief (25) ont travaillé avec le soutien du CAUE du Doubs à la préfiguration de ce que pourrait être une maison des saisonniers sur le territoire de la commune non loin des pistes de skis : inscriptions dans le site, formes architecturales, techniques de construction, enjeux environnementaux et financiers.

En effet, dans le cadre de l'évolution de la loi Montagne, les collectivités territoriales ayant la compétence touristique seront dans l'obligation de proposer un hébergement pour les travailleurs saisonniers. Depuis 1991, trente maisons des saisonniers ont vu le jour en France. Ces travaux d'étudiants (dessins, croquis, détails techniques, ambiance, maquettes visibles sous la forme de douze affiches A0, carnets et maquettes) ont été le support de débat au sein de la commune afin de réfléchir aux atouts d'un tel projet.



37

sensibiliser les jeunes



« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »
(art.7 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)

Découvrir l'architecture, l'urbanisme et le paysage avec le CAUE

Au-delà de l'approche sensible, la découverte des domaines qui participent à la construction de notre cadre de vie (architecture, urbanisme, paysage et environnement) nécessite le partage de regards et d'expériences avec les acteurs de la construction et de l'aménagement de l'espace : maître d'ouvrage, architecte, urbaniste et/ou paysagiste.

Cette découverte recouvre différentes actions à destination de tout habitant quel que soit son âge et son rôle dans la société. Selon le contexte et le type de public, ces actions prennent des formes variées : **création d'ateliers en milieu scolaire, d'ateliers maquettes, de jeux éducatifs, d'ateliers participatifs, contribution à des forums, salons, manifestations, élaboration de programmes de formation, organisation de visites commentées, de lectures de paysage, animation de concertation, ...** L'approche CAUE est pédagogique et répond aux enjeux de la société. Ses actions sont prétexte à la création de supports et d'outils de médiation (reportage photographique, maquettes, modélisation, recensement, référencement, cartographie...).

Interventions en milieu scolaire

Le CAUE sensibilise les élèves afin de les éveiller aux qualités de leur cadre de vie et de les préparer à devenir des citoyens attentifs. Il accompagne les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques. En sensibilisant les publics scolaires à l'espace construit, le CAUE prépare la génération des citoyens de demain à devenir des acteurs attentifs à l'environnement.





Le CAUE réalise à cet effet des interventions à plusieurs niveaux :

- enseignants, chefs d'établissements, collectivités dans le montage d'un projet culturel dans les domaines de l'architecture, urbanisme et paysage,
- développement des projets artistiques et culturels (PAC), résidences et atelier de pratiques artistiques,
- création d'outils (carnets de visite, questionnaires, diaporamas...), ateliers,
- contribution à des forums.

En concertation avec les enseignants porteurs de ces projets et avec la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), le CAUE apporte ses compétences et propose ses ressources (documents, réseau de professionnels, sites et édifices). Les entrées sont pluridisciplinaires : techniques, plastiques, littéraires, historiques, géographiques, documentaires... Et les thématiques sont transversales : architecture, paysage, urbanisme, art et patrimoine.

Grâce à un partenariat privilégié avec la DAAC de l'Académie de Besançon et le soutien financier de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, ces actions sont gratuites pour les établissements scolaires. **Ainsi chaque année, 600 à 1000 élèves du secondaire et primaire rencontrent au moins une réalisation et un concepteur.**



Quelques exemples d'interventions

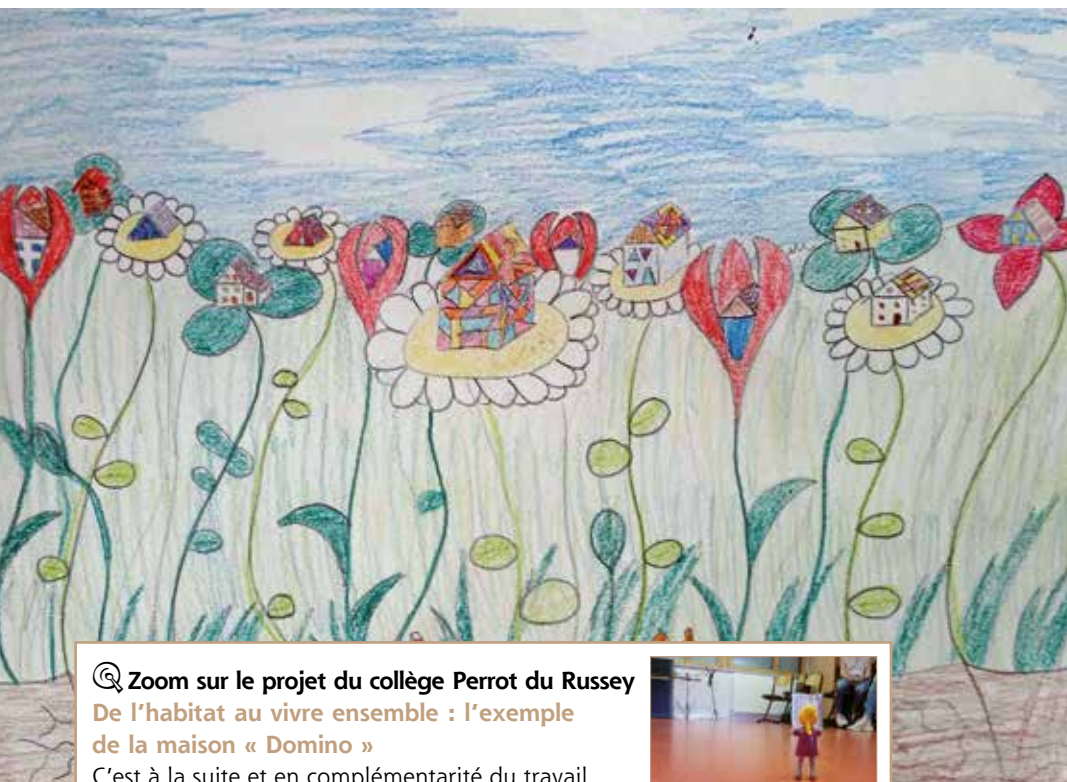
Contribution à 20 dispositifs artistiques et culturels de l'Académie de Besançon

Chaque année, à l'échelle de la Franche-Comté, les enseignants qui souhaitent travailler l'architecture avec leurs élèves, répondent à un appel à projets lancé par le CAUE du Doubs et la Délégation académique à l'action culturelle (DDAC). Après avoir été aidé par ces derniers, les projets sont examinés par une commission qui les retient ou non.

*En 2018, **576 élèves** ont participé à ce dispositif financé par la DRAC, à hauteur de **25 000 euros**.*

12 dans le Doubs, **3** dans le Jura, **2** en Haute-Saône et **1** dans le Territoire de Belfort ont été travaillé cette année.

sensibiliser les jeunes



🔍 Zoom sur le projet du collège Perrot du Russey De l'habitat au vivre ensemble : l'exemple de la maison « Domino »

C'est à la suite et en complémentarité du travail mené en 2017 avec Brigitte ARBEZ professeurs d'Arts Plastiques et Valérie Chartier architecte urbaniste sur « la ville rêvée », que le projet de la maison « Domino » a été abordé.

Sur la base des acquis en matière de représentation sensible de leur environnement, **les 25 élèves volontaires du collège Perrot du Russey** ont été amenés à comprendre les notions d'échelle, de mesure, de programme, de rapport du corps à l'espace,... **Les 30 heures d'ateliers de pratique tournés** vers la mise en oeuvre de maquettes, ont été enrichies par l'apport de connaissances culturelles relatives au travail de Le Corbusier, mais aussi d'architectes contemporains.

C'est par l'échange et la pratique, que les élèves ont pu, durant ces deux années approcher une culture sensible et mesurée de leur environnement.



🔍 Quel habitat pour demain ? Questions architecturales et environnementales

Concours monté en partenariat avec l'Inspection académique de Besançon. **67 lycéens** en première STI2D-AC des 5 lycées de l'Académie de Besançon participent depuis 10 ans à ce concours d'idées selon la démarche de projet proposé par le CAUE. Les 12 séances se déroulent de novembre à mai : Partage d'une culture architecturale # Programmation, écriture d'un cahier des charges #





Rencontre avec la ville # Visite de site et analyse # Réflexion en maquette d'épannelage # Conception en croquis # Revues de projets # Conception 3D # Présentation graphique et orale #

Création d'outils architecture et paysage

Cette action se déroule de 2018 à 2020 sur la Franche-Comté avec pour objectif de créer des outils pédagogiques qui permettront au CAUE de travailler avec le cycle 3 (CM1-CM2-6^e). Ces outils

- mise en forme d'outils,
- et développement d'une offre future.
Cette année, 7 séances ont été expérimentées à l'école de Fraisans. Cette action est financée par la DRAC BFC à hauteur de 27 836 €.

Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis

Suite à l'inventaire du patrimoine régional Bourgogne Franche-Comté (lycée, Centre de Formation des Apprentis et Maison familiale et rurale) le CAUE a proposé 30 h d'ateliers à consonance artistique (écriture, vidéo, photo, illustration, design, audio, ...) pour aider les lycéens et apprentis à porter un nouveau regard sur leur patrimoine et favoriser la réalisation d'un témoignage ou d'une installation. Les établissements scolaires se portent chaque année candidat pour bénéficier de ces ateliers financés par la Région Bourgogne Franche-Comté.



En 2018, 63 lycéens de 4 établissements
dont 3 dans le Doubs
ont bénéficié de ce dispositif.



permettront de faire le lien entre le construit (habitat des enfants) et le paysage dans lequel ils vivent.
4 phases successives à ce projet :
- conception de films, de diaporamas, de visites et d'interprétation in situ,
- expérimentation,

usagers, découverte d'architectures contemporaines (Zaha Hadid, Frank Gehry, Herzog et de Meuron, Tadao Ando, SANAA sur le site de VITRA à Weil-Am-Rhein) ont rythmé le projet. Ce travail a été ouvert au public lors des journées du patrimoine.
Cliquez sur ce QRCode et découvrez une bande sonore du lycée Nicolas Ledoux.

Zoom sur l'action développée au lycée Nicolas Ledoux
Architecture et patrimoine : regards des étudiants du lycée Ledoux

Cette année, accompagné par Olivier Toulemonde artiste sonore missionné par le CAUE, les 17 premières de BTS Design d'espace ont ainsi conçu un parcours sonore à 5 stations (attention à la lumière, usages/ lieux préférés, déambulation, parole de l'architecte, bâtiment C). Les enregistrements sonores, écoutes, visite commentée avec Bernard Quirot architecte du projet, interviews de l'architecte et des





Interventions hors milieu scolaire

Le CAUE sensibilise les jeunes aux domaines de l'architecture, du patrimoine et du paysage afin de :

- les aider à porter un nouveau regard sur leur environnement (exemple stage *C'est mon patrimoine sur Frasne-Drugeon*),
- témoigner des qualités de leur cadre de vie,
- participer à la création d'un nouvel espace (exemple Chalezeule),
- explorer en maquette la conception d'espaces (exemple *Mon mercredi architecture*), ...

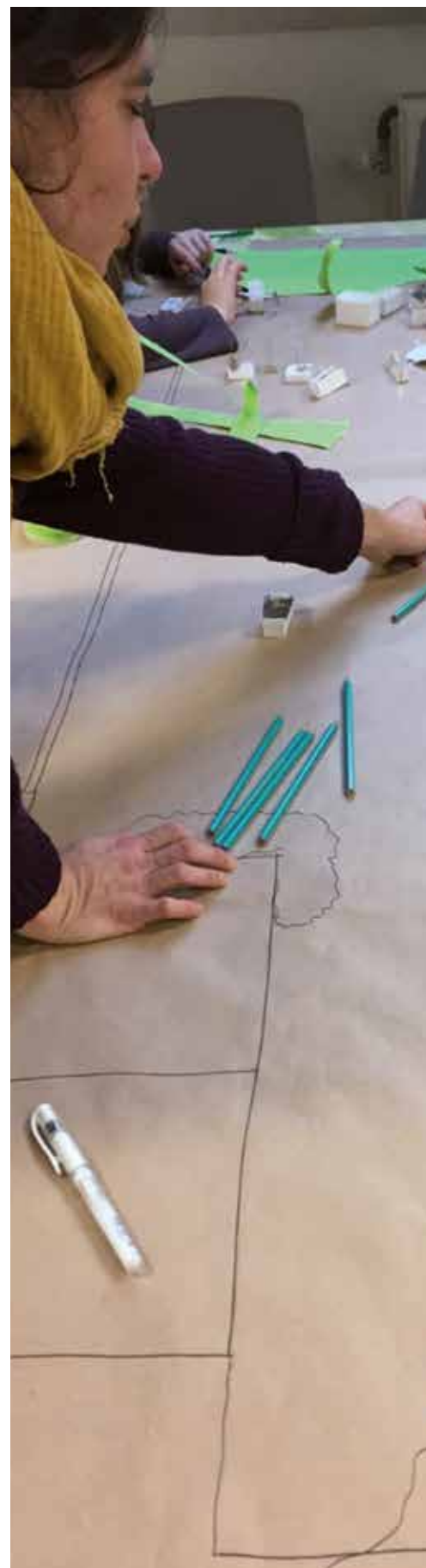
L'équipe du CAUE accompagne les collectivités, les médiateurs culturels, les animateurs, les chargés de service éducation ou jeunesse qui souhaitent monter un projet culturel ou des ateliers dans les domaines de l'espace construit.

Le CAUE réalise à cet effet des interventions à plusieurs niveaux :

- accompagnement au montage du projet culturel,
- développement d'offre culturelle en lien avec l'architecture,
- recherche d'intervenant,
- création d'outils (jeux, diaporamas, enquêtes) et d'ateliers.

Mon mercredi architecture ou l'architecture en s'amusant

Pour animer la curiosité et exprimer son inventivité la Maison de l'Architecture de Franche-Comté et le CAUE du Doubs proposent tous les 3^e mercredis, un atelier de pratiques pour 8 enfants maximum de plus de 8 ans. Un architecte, paysagiste ou artiste les met en situation de réflexion et de création à partir d'une thématique, d'une découverte ou d'une expérimentation.



Thèmes 2018 : Vers le pont le plus long # Construire avec la terre # À la découverte du mouvement De Stijl # L'archipel de la maison # Cartographie sensible # La maison des insectes # Formes et structures organiques # L'architecture bioclimatique # Habitat pour les plus démunis # Concevoir à partir d'un tracé régulateur #



Pentagones à Planoise

Dans le cadre d'animation « en pied d'immeuble », le CCAS de Besançon a sollicité le CAUE pour travailler des concepts d'architecture avec les enfants du quartier de Planoise. L'objectif était de proposer, durant la période estivale, des activités ludiques permettant d'appréhender les outils en trois dimensions.

Aussi, à partir d'une feuille de papier pliée, les enfants se sont livrés au pliage et à la confection de figure géométrique du pentagone. Deux après-midis de présence sur place avec deux personnes du CAUE ont eu lieu en juillet et en août pour un accès à l'architecture pour tous au travers d'une pratique alliant la main, l'œil et le cerveau.



Création de l'espace biodiversité de l'école de Chalezeule

Dans le cadre de l'agrandissement de la cour de l'école, la commune souhaitait faire participer les jeunes à l'investissement et réaménagement de ce nouvel espace biodiversité et jeux. De novembre à janvier, les enfants du périscolaire du mardi accompagné de Chloé Vichard paysagiste et Marine Deru designer missionnées par le CAUE, ont exprimé leurs ressentis et besoins et défini le programme en concertation avec les élus. Suite à cette étape, une phase conception et réalisation s'en est suivie sur 2019 pour ouvrir l'espace biodiversité début juillet.





Outre les interventions en milieu scolaire et hors milieu scolaire, l'équipe du CAUE dispense des formations à différents publics. Vous découvrirez ci-dessous quatre exemples de formations effectuées en 2018, l'une à destination des enseignants de Franche-Comté ; l'une à destination des habitants afin qu'ils deviennent ambassadeurs du patrimoine ; l'une à destination des professionnels (urbanistes, architectes, paysagistes et animateurs du patrimoine) afin qu'il acquièrent des outils pour mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes et enfin l'une à destination du Greta.

La formation des enseignants

En collaboration avec l'Action culturelle du Rectorat, le CAUE co-organise des journées de formation dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF), de la formation des futurs professeurs (ESPE) ou du suivi des projets artistiques et culturels (PAC). Ces journées sont pluridisciplinaires et transversales.

Une concertation privilégiée avec Viviane Lalire, professeur en Arts plastiques, responsable du domaine Architecture pour la DAAC et Karine Terral architecte-conseillère CAUE permet un choix concerté des thèmes et du déroulé des journées de formation. Les thématiques s'ancrent dans l'actualité locale ou nationale. Deux à cinq formations sont organisées chaque année, **permettant à une quarantaine de professeurs du 2nd degré**, toutes disciplines confondues, de bénéficier de ce dispositif. Plus de la moitié des enseignants en poste participe à un projet artistique et culturel en lien avec l'architecture. **En 2018, au PAF (Plan Académique de Formation) a été organisé Regards croisés sur un espace construit : la colline Notre-Dame du Haut à Ronchamp avec Jean-Jacques Virot, professeur d'architecture à l'INSA (Strasbourg), président de l'association de l'œuvre Notre-Dame-du-Haut (AONDH).**

*Sur **18 stagiaires** enseignants de l'Académie de Besançon,
7 étaient du Doubs.*



Dans le cadre de la formation continue en collaboration avec la DAAC (Délégation à l'Action artistique et culturelle) a été organisé un stage Échanges de pratiques sur l'Architecture et l'aménagement des espaces scolaires. **Sur 24 stagiaires enseignants de l'Académie de Besançon 16 étaient du Doubs.**

La formation des habitants

Les ambassadeurs du patrimoine du réseau des Cités de caractère de Bourgogne - Franche-Comté



Plus de 70 personnes ont participé à ces 6 ateliers proposés.

La formation des professionnels

« Expérimenter l'architecture avec les enfants »

Le développement de l'éducation artistique et culturelle a été annoncé fin 2017 comme une priorité du ministère de la Culture et de la communication. Les CAUE de Bourgogne - Franche-Comté souhaitent constituer un réseau de professionnels pouvant intervenir dans le cadre de cette politique globale. Aussi pendant trois jours, **27 stagiaires** ont pu

acquérir les bases pour intervenir auprès des jeunes. Ainsi ont été dispensé différentes notions en pédagogie active : connaître les dispositifs artistiques et culturels en lien avec le cadre de vie et expérimenter et créer des outils pédagogiques. Ce programme reçoit l'appui financier de la DRAC BFC et la collaboration de Pixel, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE 58 et 71.

27 stagiaires formés.

Greta formation

Le CAUE a assuré 13 demi-journées de formations auprès de stagiaires du Greta. Les notions enseignées portaient notamment sur le contexte des énergies, les aides financières, la HQE, les matériaux biosourcés... Cette formation est sanctionnée par la délivrance du titre professionnel de niveau III : chargés d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment (CAREB).

Après avoir réalisé six réunions d'informations pour recueillir les besoins, un cycle de formation adapté a été construit sur chaque secteur départemental.





janvier

- du 08/01 au 19/03 - **Rénovation de la cour du lycée**
Lycée Fertet, Gray (8 séances)
- du 08/01 au 30/04 - **Quel habitat pour demain ?**
L'exemple l'habitat temporaire ou transitoire - Lycée Victor Hugo, Besançon (7 séances)
- du 08/01 au 01/07 - **Une école, un chantier**
Périscolaire de Chalezeule (13 séances)
- du 11/01 au 12/06 - **Formation pour les CAREB**
Chargé d'Affaires en Rénovation Énergétique du Bâtiment, au GRETA, Besançon (12 séances)
- du 11/01 au 01/03 - **Exposition**
« Architecture et patrimoine : regards de lycées et apprentis » au CAUE
- du 15/01 au 10/04 - **Corps et espace**
Lycée Nicolas Ledoux, Besançon (5 séances)
- du 18/01 au 16/03 - **Architecture et patrimoine : regards d'apprentis**
CFA Bâtiment, Besançon (6 séances)
- du 18/01 au 03/05 - **Le collège et son environnement paysager à construire**
Collège Edgar Faure, Valdahon (7 séances)
- 19/01 - **Atelier « Architecture et origami »**
MAFC, Besançon
- 24/01 et 29/01 - **Découverte architecture et patrimoine**
Collège Goscinny, Valdoie
- du 28/01 au 30/04 - **Quel habitat pour demain ?**
L'exemple l'habitat temporaire ou transitoire - Lycée Saint-Paul, Besançon (5 séances)

février

- 05/02 et 19/03 - **Architecture, ville, patrimoine**
Collège Goscinny, Valdoie
- du 05/02 au 26/03 - **La maison ici et là-bas**
Collège Camus, Besançon (5 séances)
- 15/02 - **Atelier du CAUE**
« Transformer son pavillon »
- 20/02 - **Atelier**
« Le livre comme une succession d'espace », MAFC, Besançon
- 26/02 - **Formation sur la notion de territoire à l'IRTS**
Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté

mars

- 02/03 - **Lecture du paysage bisontin**
au gré des saisons depuis la citadelle

Photographies
Musée des
Beaux-Arts et
d'Archéologie
de Besançon
©Yohan Zerdoun,
photographe -
Architectures
Adelfo Scaranello

Inauguration
du musée en
novembre 2018
#



du 05/03 au 25/05 - **Architecture et patrimoine : regards d'apprentis**

Lycée Pierre-Adrien Pâris, Besançon (4 séances)

du 08/03 au 30/04 - **Exposition Vitalit'Y (Fibois) au CAUE**

du 08/03 au 24/05 - **Architecture et patrimoine : regards de lycéens**

Lycée Mandela Audincourt (3 séances)

du 11/03 au 12/06 - **La maison ici et là-bas**

Collège Victor Hugo, Besançon (8 séances)

12/03 - **Jury de la halle couverte des Hôpitaux-Neufs (1^{ère} session)**

du 12/03 au 30/04 - **La ville est un roman**

Lycée Montciel, Lons-le-Saunier (7 séances)

15/03 - **Atelier du CAUE**

« Choisir l'ambiance de son jardin »

15 et 26/03 - **Architecture et patrimoine : regards d'apprentis**

Lycée Saint-Joseph, Belfort

16/03 - **Lecture de patrimoine**

avec les habitants du Bizot

du 18/03 au 28/05 - **De la réalité à l'utopie, qu'est-ce que l'urbanisme ?**

Collège Diderot, Besançon (8 séances)

du 25 au 29/03 - **Un collège, un environnement adapté un espace pour tous**

Collège Georges Pompidou, Pouilley-les-Vignes

29/03 - **Forum des métiers**

Collège Voltaire, Besançon

avril

03/04 - **Jury du groupe scolaire « Les Vaîtes »**

à Besançon (1^{ère} session)

04/04 - **Formation des professeurs stagiaires**

(ESPE) - CAUE

Du 04/04 au 29/05 - **Initier les élèves aux langages de l'architecture et photographie**

Lycée Ledoux, Besançon (6 séances)

05/04 - **Participation à l'élaboration du site patrimonial remarquable**

(SPR), Montbéliard

du 05 au 12/04 - **Architecture et patrimoine : regards de lycéens**

Inauguration des espaces détente, Lycée métiers, Château-Chinon (6 séances)

06, 13, 27/04 - **Animation d'ateliers de concertation**

à l'élaboration du PLUi à la Rivière-Drugeon, Frasne et Vaux-et-Chantegrue

du 08 au 14/04 - **Création de mobilier sur le site de l'arsenal à Besançon**

Lycée Pierre-Adrien Pâris, Besançon

12/04 au 23/09 - **Exposition du CAUE**

« Un jardin pour quoi faire ? » dans le parc du Fort Griffon

17/04 - **Atelier en lien avec le PLUi de la CCFD**

Communauté de communes Frasne-Drugeon, « Les mots du patrimoine » à Courvières

17/04 - **Atelier « Architecture et lumière »**

MAFC, Besançon

21/04 - **Participation au magazine**

web Castorama « 18h39 » sur le bardage bois

26/04 - **Atelier du CAUE**

« Construire et agrandir avec le bois »

27/04 - **Lecture du paysage bisontin**

au gré des saisons depuis la citadelle

du 29/04 au 07/06 - **Appréhender son espace de vie**

Sensibiliser au design d'espace Lycée

Professionnel Saint-Joseph, Besançon (3 séances)

mai

du 02/05 au 27/06 - **Patrimoine en Franche-Comté**

École de Jussey (5 séances)

du 03/05 au 20/09 - **Exposition**

« Architecture, patrimoine et création » au CAUE

13/05 - **Formation des professeurs**

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon

14/05 - **Budding builder workshop**



du 18/03 au 18/06 - **Médiation au patrimoine des hangars**

Ecole de Thise (9 séances)

20/03 - **Atelier « Ça cartonne »**

MAFC, Besançon

du 25 au 29/03 - **Résidence d'architecte et paysagiste**

Collège Pompidou, Pouilley-les-Vignes

#1 / Constructeurs en herbe – Collège Bastié, Dole

15/05 - **Atelier « Architecture et enduit à la terre »**

MAFC, Besançon

20/05 - **Formation sur la notion de territoire**

à l'IRTS

23/05 - **Quel habitat pour demain ?**

Lycée Victor Hugo, Besançon

23/05 - **Quel habitat pour demain ?**

Lycée Saint Paul, Besançon



23/05 - Concours d'idées ST12D-AC

pour les 9 lycées, Dijon

23/05 - Architecture et patrimoine : regards d'apprentis

MFR, Chargey-lès-Gray

23 et 24/05 - Porter un nouveau regard sur le patrimoine

Intégrer un processus collectif de création, Lycée Pierre-Adrien Pâris, Besançon

24/05 - Commission Qualibat

27/05 - Jury de l'espace de rencontres et d'échanges culturels

à l'Isle-sur-le-Doubs (1^{ère} session)

28/05 - Participation à l'élaboration du site patrimonial remarquable

(SPR), Besançon

29/05 - Architecture et patrimoine : regards d'apprentis

Lycée Ledoux, Besançon

juin

04/06 - Jury de la halle couverte des Hôpitaux-Neufs

(2^e session)

04, 18/06 - Journées portes ouvertes « Vous souhaitez devenir propriétaire de votre logement ? Venez aux rencontres de l'accession » à Besançon et Étupes

05/06 - Architecture et patrimoine : regards d'apprentis

LEGTA, Venoy (89)

06/06 - Intervention à une journée bourg centre

Faire son projet en milieu rural à Nancy

13/06 - Formation des professeurs

CAUE

14/06 - Architecture et patrimoine

MFR Villevallier (89)

19/06 - Atelier « Le Liège : un arbre, un matériau »

MAFC, Besançon

20/06 - Comité Effilogis

22/06 - Concertation avec la population

sur la commune des Premiers Sapins

24/06 - Commission technique

Restructuration du collège à Villers-le-Lac

26/06 - Intervention dans l'émission de France 3

« Comment rafraîchir son logement sans climatiseur »

28/06 - Architecture et patrimoine – MFR, Agencourt (21)

Photographies
Musée des
Beaux-Arts et
d'Archéologie
de Besançon
©Yohan Zerdoun,
photographe -
Architectures
Adelfo Scaranello
#

Inauguration
du musée en
novembre 2018
#





28/06 - **Atelier du CAUE « Réhabiliter son patrimoine »**

juillet

du 10 au 24/07 - **Participation au jury**

« Villes et villages fleuris »

11/07 - **Jury du groupe scolaire**

« Les Vaïtes » à Besançon (2e session)

17/07 - **Atelier « Architecture du temps »**

MAFC, Besançon

août

07/08 - **Visite estivale**

« Lire le patrimoine Horloger au travers des murs » à Charquemont

21/08 - **Atelier « Observatoire à animaux »**

MAFC, Besançon

du 26 au 30/08 - **Stage « Patrimoine et paysage »**

Frasne et La Rivière-Drugeon

28 ou 29/08 - **Lecture et interprétation du paysage**

des collines bisontines avec le Lycée Châteaufarine

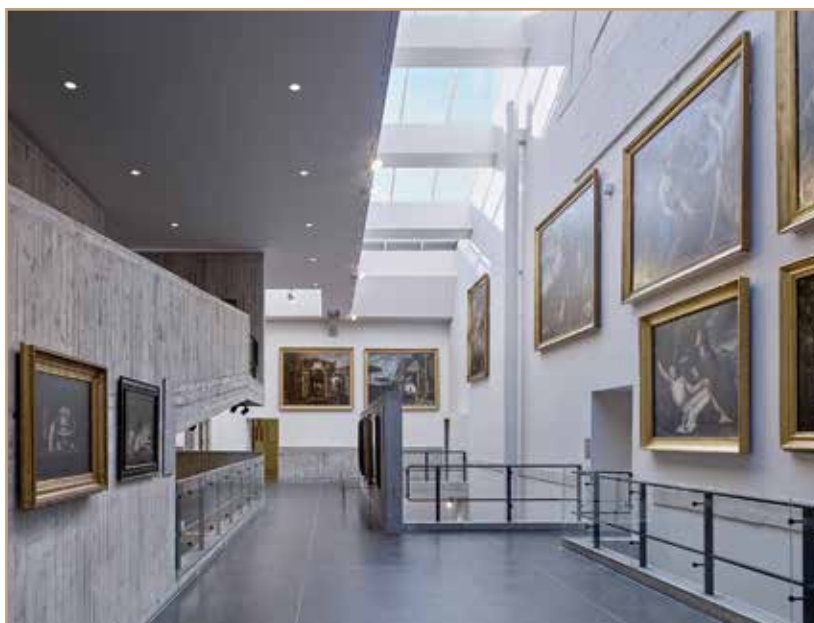
septembre

septembre/octobre - **Exposition des CAUE de Bourgogne - Franche-Comté**

« Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne - Franche-Comté 2018 »

07/09 - **Lecture du paysage**

bisontin au gré des saisons depuis la citadelle



09/09 - **Jury de l'espace**

de rencontres et d'échanges culturels à l'Isle-sur-le-Doubs (2e session)

09/09 - **Commission validation**

candidature Architecture et patrimoine - Région BFC

15/09 - **Parcours « Patrimoine et paysage »**

Frasne et La Rivière-Drugeon

18/09 - **Atelier**

« Fais une maquette pour donner vie à la ville » - MAFC, Besançon

20/09 - **Commission Qualibat**

octobre

05/10 - **Lecture du paysage**

bisontin au gré des saisons depuis la citadelle

16/10 - **Mon mercredi Architecture**

MAFC, Besançon

25/10 - **Atelier du CAUE**

« Organiser et planifier ses espaces extérieurs »

10 et 11/10 - **Carrefour des collectivités locales**

à Besançon, Micropolis

du 18 au 20/10 - **Salon de l'habitat**

à Besançon, Micropolis

novembre

20/11 - **Mon mercredi Architecture**

MAFC, Besançon

décembre

06/12 - **Atelier du CAUE**

« Optimiser sa parcelle »

18/12 - **Mon mercredi Architecture**

MAFC, Besançon

2019 en un clin d'œil

Les partenaires 2018

Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) # ADIB # ADIL du Doubs # ADU # Agence foncière du Doubs et EPF du Doubs # Archives départementales du Doubs # Association des maires du Doubs # Association des maires ruraux du Doubs # AUDAB # CAGB # CAPEB # CAUE 01 # CAUE de Bourgogne (21, 58, 71, 89) # CAUE 39 # CAUE 70 # CCI # Chambre d'agriculture du Doubs # Cluster Éco Chantier # Comité départemental du tourisme du Doubs # Conseil régional de l'Ordre des architectes # Département du Doubs # DDT # DRAAF # DREAL # Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté # Est républicain # France nature environnement - Doubs # Fédération Française du Bâtiment # Fédération du bâtiment et des TP du Doubs # FNCAUE # Grand Besançon Habitat # GRETA # Habitat 25 # Inspection académique # Maison de l'architecture de Franche-Comté # Micropolis # Musée des maisons comtoises # Parc naturel régional du Haut-Jura # Pays horloger # Petites cités comtoises de caractère # Qualibat # Région Bourgogne Franche-Comté # UDAP 25 # UDAP 90 # SEDD; SMAIBO # Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes # Université de Franche-Comté # Ville de Besançon

le CAUE du Doubs

et votre participation

CAUE
du Doubs

Le **C**onseil
d'**A**rchitecture,
d'**U**rbanisme
et de l'**E**nvironnement
est une **association de service public** mise en place par le **Conseil départemental**.

Il est composé principalement d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes.

Il s'adresse à tous ceux qui ont un projet de construction, de rénovation et d'économies d'énergie.

Il **conseille, informe ou sensibilise** tout public, particuliers, élus, enseignants, professionnels, à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des constructions.

Il propose un centre de documentation ouvert à tous.

25 Doubs
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Fort Griffon
1 chemin de Ronde - entrée D
25000 Besançon
Tél. 03 81 82 19 22
www.caue25.org





cotisations 2019

Bulletin tenant lieu de facture

Adhérer au CAUE du Doubs

Communes

Moins de 200 habitants	30 euros
Entre 200 et 499 habitants	60 euros
Entre 500 et 999 habitants	120 euros
Entre 1 000 et 1 999 habitants	180 euros
Entre 2 000 et 4 999 habitants	380 euros
Entre 5 000 et 9 999 habitants	610 euros
Plus de 10 000 habitants	760 euros

EPCI

Établissement Public de Coopération Intercommunale

Entre 1 000 et 1 999 habitants	180 euros
Entre 2 000 et 4 999 habitants	380 euros
Entre 5 000 et 6 999 habitants	610 euros
Entre 7 000 et 9 999 habitants	760 euros
Entre 10 000 et 15 000 habitants	1 000 euros
Au-delà de 15 000 habitants	1 400 euros

Autres

Associations	30 euros
Professionnels	30 euros
Particuliers	30 euros
Administrateurs	30 euros

Adhérents « bibliothèque »

Étudiants, Établissements scolaires	30 euros
Particuliers	30 euros

Membres bienfaiteurs

Cotisation de base + 76 euros

Domiciliation : Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Numéro de compte : 08802328351

Code guichet : 00300 - Clé rice : 12 - Code ETS : 12135

Code IBAN : FR76-1213-5003-0008-8023-2835-112

25

Doubs

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Fort Griffon
1 chemin de Ronde
25000 Besançon

Tél : 03 81 82 19 22
caue25@caue25.org

www.caue25.org

Nom / Intitulé

Prénom / Raison sociale

Adresse

Téléphone

Télécopie

E-mail

Cachet

Signature

Vous avez la possibilité d'adhérer individuellement ou par le biais de la communauté de communes. Dans ce dernier cas, veuillez vous assurer que la cotisation ait été versée.

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, ont pour mission de susciter le désir de qualité.

Le CAUE du Doubs est à la disposition des collectivités locales et des particuliers, qui peuvent le consulter pour tout projet d'aménagement du cadre bâti ou paysager. Il assure également des missions de sensibilisation auprès du grand public et des établissements scolaires.

Conformément à ses statuts, le CAUE intervient gratuitement pour l'ensemble de ses membres. La qualité de membre s'acquiert, sur simple demande, par adhésion et par le versement d'une cotisation, fixée par le Conseil d'Administration de l'association et approuvée par l'Assemblée Générale. Être membre du CAUE permet d'apporter un soutien à ses missions et de profiter de ses conseils.

Information CNIL - loi 1978 droit d'accès et de modification - Siret 393 652 755 00041 - NAF 7111 Z

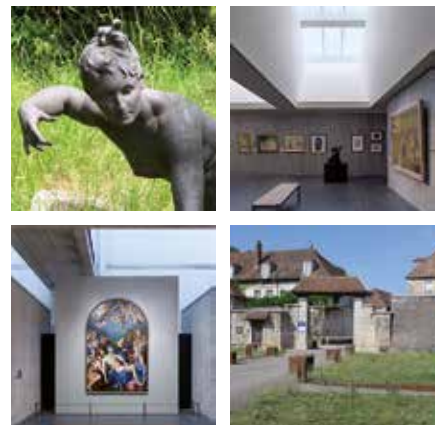
25 Doubs
c|a.u.e
 Conseil d'architecture, d'urbanisme
 et de l'environnement



Fort Griffon
 1 chemin de Ronde
 entrée D
25000 Besançon
Tél. 03 81 82 19 22
caue25@caue25.org
www.caue25.org



 Photographies
 Phébé et le Fort Griffon
 ©Mylène Moisan Brévod, CAUE du Doubs
 Musée des Beaux-Arts de Besançon
 ©Yohan Zerdoun, photographe
 #



Mylène Moisan Brévod, CAUE du Doubs - juillet 2019

« La simplicité est la sophistication suprême. »

Léonard de Vinci,
 peintre & homme de science